

MAIRIE DE

EZY-SUR-EURE

Réunion du Conseil Municipal



(Articles L2121-7 à L2121-28 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la salle d'Activités Communale Henri Lecomte

Le vendredi 22 septembre 2023 à 20 heures 30

ORDRE DU JOUR : Session ordinaire

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2023
- Exposé des décisions prises en vertu de la délégation de fonction au Maire

➤ **1 - Finances**

- A / Attribution de subvention aux associations : année 2023
- B / Emprunt : Écoquartier
- C / Demande de participation financière : Meilleurs Ouvriers de France
- D / Décision modificative n°1 budget Centre de Santé
- E / Compte Financier Unique

➤ **2 - Administration Communale**

- A / Adhésion au Syndicat Mixte Eure Normandie : transmission des actes au contrôle de légalité
- B / Prévoyance et Mutuelle santé
- C / Reprise concessions cimetière
- D / Référent déontologie

➤ **3 - Intercommunalité**

- A / Agglomération du Pays de Dreux : zonage des eaux usées
- B / Agglomération du Pays de Dreux : convention d'élimination des déchets ménagers (redevance spéciale)

➤ **4 - Questions diverses**

Fait à EZY SUR EURE, le 14 septembre 2023

Le Maire

Pierre LEPORTIER